

Intitulé du diplôme Master 2 Economie de la régulation des marchés 2026-2027

Composante(s) concernées DSEG
Nombre de redoublements autorisés pour l'année visée : redoublement non autorisé sauf cas exceptionnel

N° Semestre	Code	Nature Elément	Nom complet	Crédits	Coef.	Session 1				Session 2			Paramétrage APOGEE						
						Modalité de contrôle	Nature de(s) l'épreuve (s)	Nombre d'épreuves	Durée	Nature de l'épreuve	Nombre d'épreuves	Durée	Barème	Conservation	Durée de conservation	Note mini de conservation	Capitalisation	Report	Note minimale de report
9		SE	SEMESTRE 9 (D)	30	30														
		UE	901 Economie et régulation 1 (B)	12	12												≥ 10		
		EC	Enchères et contrats		0,2	EA	dossier+oral	1	15 min	oral	1	15 min	sur 20	non	xx	xx		oui	10
		EC	Economie des régulations professionnelles		0,2	EA	dossier+oral	1	15 min	oral	1	15 min	sur 20	non	xx	xx		oui	10
		EC	Economie et régulation bancaire et financière		0,2	EA	travaux (écrit et oral)	1	xx	oral	1	15 min	sur 20	non	xx	xx		oui	10
		EC	Ateliers de la régulation		0,4	EA	travaux (écrits et oraux)	1	xx	oral	1	15 min	sur 20	non	xx	xx		oui	10
		UE	902 Méthodes quantitatives (B)	9	9												≥ 10		
		EC	Régression linéaire avec hétérogénéité et endogénéité		0,5	EA	Ecrit	1	2h	Ecrit	1	2h	sur 20	non	xx	xx		oui	10
		EC	Econométrie appliquée : méthodes d'évaluation		0,5	EA	travaux (écrit et oral)	1	15 min	dossier	1	xx	sur 20	non	xx	xx		oui	10
		UE	903 Economie et droit (B)	6	6												≥ 10		
		EC	droit de la propriété intellectuelle		0,5	EA	dossier	1	xx	dossier	1	xx	sur 20	non	xx	xx		oui	10
		EC	Politique de la concurrence approfondie		0,5	EA	oral+dossier	1	15 min	oral	1	15 min	sur 20	non	xx	xx		oui	10
		UE	904 Outils de professionnalisation(B)	3	3												≥ 10		
		EC	Anglais		0,5	EA	oral	1	10 min	oral	1	15 min	sur 20	non	xx	xx		oui	10
		EC	Communication		0,5	EA	rapport	1	xx	xx	xx	xx	sur 20	non	xx	xx		oui	0
10		SE	SEMESTRE 10 (D)	30	30														
		UE	1001 Economie et Régulation 2 (B)	9	9												≥ 10		
		EC	Economie et régulation de l'environnement		0,25	EA	Ecrit	1	1h30	Ecrit	1	1h30	sur 20	non	xx	xx		oui	10
		EC	Economie et régulation du numérique		0,25	EA	travaux (écrit et oral)	1	xx	oral	1	15 min	sur 20	non	xx	xx		oui	10
		EC	Ateliers de la régulation		0,5	EA	travaux (écrits et oraux)	2	xx	oral	1	15 min	sur 20	non	xx	xx		oui	10
		UE	1002 Outils de professionnalisation (B)	3	3												≥ 10		
		EC	Anglais		0,5	EA	oral	1	20 min	oral	1	15 min	sur 20	non	xx	xx		oui	10
		EC	Projet collectif		0,5	EA	rapport	1		xx	xx	xx	sur 20	non	xx	xx		oui	0
		UE	1003 Stage (A)(C)	18	18												non		
		PRJ	Mémoire de recherche/ Mémoire professionnel		0,8	EA	mémoire+soutenance	1	30 minutes	xx	xx	xx	sur 20	non	xx	xx		xx	xx
		STG	stage(c)		0,2	EA	fiche evaluation	xx	xx	xx	xx	xx	sur 20	non	xx	xx		xx	xx
Bloc(s) caractéristique(s) - si prévus et utilisés																			
			Bloc compétences caractéristiques Semestre 10																
			UE1001																
			UE1002																

DISPOSITIONS PARTICULIERES

- (A) **Note plancher à l'UE stage de 10/20**
- (B) L'UE a une note plancher de 8/20. Dans le cas où l'étudiant obtient une note inférieure à la note-plancher, la compensation au sein du semestre ou du niveau ne peut être effectuée. L'étudiant conserve la possibilité de se présenter en 2nde session lorsque celle-ci est prévue
- (C) En cas de stage long en entreprise (hors contrat d'alternance), le stage doit durer au moins 4 mois
- (D) La présence à tous les enseignements est obligatoire. En cas d'absence, celle-ci doit être **justifiée** par mail auprès de la scolarité dans les plus brefs délais, en mettant en copie l'intervenant concerné et le responsable du diplôme.

BONUS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCORDES AUX ETUDIANTS, sur décision du jury et à condition que l'étudiant ait une moyenne annuelle égale ou supérieure à 10.
B2 E
L'attribution d'un bonus pour motif « d'engagement étudiant » est possible, conformément aux dispositions du relevé d'avis joint validé par les conseils de l'établissement,
Mentorat auprès d'un étudiant de M1 de la Mention Economie
L'étudiant ayant accompagné un étudiant du M1 pendant toute l'année universitaire peut bénéficier de l'attribution d'un bonus sur sa moyenne annuelle calculée hors UE stage. Le bonus maximum est de 0,5 points.

